

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	11 (1923)
Heft:	160
Artikel:	De-ci, de-là...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-257784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Angleterre, il existe dans chaque comté, des fermes-écoles où l'on peut s'initier à la théorie. Veut-on faire de la pratique, il est bon de s'adresser au Ministère de l'Agriculture qui vous fournit une liste des fermes où l'on peut bien apprendre le métier, car il ne manque pas de fermiers peu scrupuleux qui prennent un élève et s'en servent comme d'un ouvrier non qualifié.

Lorsqu'on peut entreprendre une exploitation de ce genre, il faut penser surtout à trois points: 1. choisir un endroit bien placé au point de vue des communications, si non les frais de transport mangeront les bénéfices. 2. se spécialiser dans n'importe quelle partie de la branche (œufs frais, poules couveuses, poulets de grain, etc.) mais en tous cas se spécialiser. 3. enfin tenir ses comptes très soigneusement afin de savoir à n'importe quel moment où l'on en est.

Un autre élevage recommandé aux femmes est celui du lapin pour la production de la fourrure. Il a un avantage sur celui de la volaille, c'est de ne pas exiger un gros capital. La demande en fourrure allant toujours croissant et l'Angleterre étant dépendante de l'étranger pour les peaux de lapins, on commence à faire un effort pour encourager cette industrie. Le Ministère de l'Agriculture s'y intéresse et une société s'est fondée entre autres pour faciliter aux éleveurs l'écoulement de leurs produits et servir d'intermédiaire entre eux et les marchands, ce qui diminue de beaucoup les risques de la profession. Cette société a fait don à la princesse Marie, à l'occasion de son mariage, d'un magnifique manteau qui a été fort admiré dans une exposition.

Cet élevage convient particulièrement aux femmes, car il ne demande pas un grand effort physique ni un travail très fatigant, mais réclame du goût pour le choix des teintes des peaux et leur assortiment. Les lapins qu'on élève pour leur fourrure doivent être de plus grande taille que ceux qu'on consomme, et comme le poil est plus beau en hiver, il faut s'arranger à ce que les animaux aient atteint le développement nécessaire entre les mois de novembre et d'avril. Actuellement les prix payés pour les peaux sont très élevés. Mais même si les tarifs baissent, la demande en peaux de lapin durera, et les femmes qui vivent à la campagne ne devraient pas négliger cette sérieuse source de revenus.

l'espèce». «S'il existe entre l'homme et la femme des différences d'aptitudes et de qualités, ces différences ne sont pas le résultat de l'éducation spéciale que celle-ci reçoit, mais sont créées par la nature elle-même et sont nécessaires à l'harmonie de la société». L'ouvrage est adressé par l'auteur à sa fille et destiné aux mères timides, «perdues et renfermées dans leur humble maison», aux jeunes filles «au cœur desquelles frémît la nostalgie de serrer dans leur bras un enfant»... C'est que l'auteur donne à son livre une porté pratique: combattre la masculinisation de la femme, défendre les humbles femmes qui aspirent à la maternité et qui sont seules dans le vrai... Et du coup, M^e Lombroso ignore, de parti pris, la femme célibataire utile, l'ouvrière de l'œuvre sociale, ne reconnaissant délibérément que la femme qui procrée — la pondeuse de la ruche humaine — ou la vieille fille du type inutile et suranné, que l'on ne rencontre presque plus dans les pays de civilisation évoluée, où la femme non mère a d'immenses champs d'activité professionnelle, économique, artistique, scientifique, sociale et politique.

Est-ce une question d'impropriété de termes? due au traducteur, ou est-ce une terminologie adoptée par l'auteur? — je ne sais; mais l'ouvrage fourmille de néologismes imprécis de sens, qui n'appartiennent pas au vocabulaire de la langue française, ni à la science psychologique — et cela va à l'encontre de la compréhension: l'idéalité, la passionnalité, la factivité, la litigiosité, la logicité, la ductilité, l'incontenabilité, la vivification... etc. Il en est peut être qui eussent gagné à être exprimés en

Voici, rapidement passé en revue, ce que des femmes anglaises ont fait. Il serait intéressant de savoir si en Suisse quelque chose de pareil a été tenté et quelles expériences ont été faites.

(A suivre)

Jeanne PITTEL.

De-ci, De-là...

Mortes... au champ d'honneur.

Le dernier numéro de la revue *Pro Juventute* nous apporte une intéressante statistique empruntée à la thèse d'un jeune médecin zurichois sur la mortalité féminine en suite de couches dans notre pays. Elle oscille entre 7,48 pour mille (canton d'Appenzell R. I.) et 2,34 pour mille (Bâle-Campagne), la mortalité moyenne pour toute la Suisse étant de 3,95 pour mille. En ce qui concerne la Suisse romande, les chiffres sont: pour Neuchâtel de 3,55 pour mille, pour Genève de 3,47 pour mille, et pour Vaud de 3,15 pour mille, donc au-dessous de la moyenne pour chacun des trois cantons. D'une manière générale, ce sont les cantons montagneux qui présentent le plus fort pourcentage, ce que l'auteur explique par la difficulté des communications qui retarde l'arrivée du médecin dans les cas graves, par les conditions hygiéniques déplorables des logements, et le champ de travail trop étendu des sages-femmes. Nous regrettons que, parmi les moyens indiqués par lui pour parer à cet état de choses, il n'indique pas l'assurance-maternité, qui, bien appliquée, contribuerait certainement à diminuer cette proportion. Car, s'il en est certains auxquels le chiffre de 4 femmes sur mille mourant annuellement en Suisse pour exercice de la fonction maternelle semble peu de chose, c'est encore trop, beaucoup trop, pour ce que l'on nous représente comme la tâche primordiale et essentielle de la femme. Et c'est un document à citer à ceux qui prétendent que, la femme n'encourant pas les dangers du service militaire, n'a pas droit au bulletin de vote...

Authentique.

Au lendemain de la votation zurichoise repoussant le vote et l'éligibilité des femmes en matière d'école, d'assistance et d'Eglise. Grande conférence de vulgarisation scientifique très courue, faite par un savant de premier ordre. Mais, pour le gros public, les projections illustrant son exposé sont la *great attraction*, pour laquelle on se presse en foule à cette séance.

Arrivée de l'orateur. La salle ne s'obscurcit pas comme d'habitude pour la projection des clichés. On remarque aussi que la lampe à projection manque... Chacun tend le cou, intrigué:

— Mesdames et messieurs, annonce calmement le conférencier, j'ai le regret de vous informer que nous ne pourrons avoir de projec-

bon français: la passionnalité n'est que l'émotivité, et la ductibilité, la souplesse d'adaptation, deux aptitudes féminines très connues.

L'ouvrage entier semble voué au paradoxe, à l'antithèse; on n'y sent que des arguments forcés, outrés — dont le but est de frapper fortement l'imagination, et qui vont à l'encontre même de l'effet cherché. Toute la thèse de l'auteur est celle-ci: la femme n'est pas pareille à l'homme: elle est *altérocentriste* et lui *égoctrisme*, c'est-à-dire que la femme ne peut se suffire à elle-même, qu'elle à toujours besoin d'avoir quelqu'un à aimer, quelqu'un auquel se dévouer; tandis que lui peut se satisfaire de renommée, la femme ne goûte pas les honneurs; «elle a besoin de créer de la vie, de créer par amour le rejeton ou par ambition une œuvre intellectuelle». Tout cela est trop absolu! «La femme a la passion des êtres vivants» qui l'entourent et c'est une nécessité inhérente à sa mission (la procréation); mais cela entraîne bien des drames: avec le mari d'abord qui, étant différent, ne peut comprendre ses besoins affectifs, avec ses enfants, avec tous les êtres, objets de son amour qui, d'ailleurs est changeant... Et comment améliorera-t-on cette «situation tragique de la femme», conséquence inévitable de son psychisme? Ce n'est certes pas par l'amélioration des conditions légales faites à la femme, répond M^e Lombroso — nous verrons plus loin ce qu'elle pense du féminisme — mais par une amélioration de l'éducation... «masculin» Oui, Mesdames, vous avez bien lu; ce n'est pas un *lapsus calami*, et M^e Lombroso ne croit pas plus à l'éducation féminine qu'à

tions lumineuses ce soir. En effet, c'est toujours ma femme qui fonctionne pour moi comme auxiliaire. Mais le peuple de Zurich a décidé hier que la place de la femme est au foyer. Ma femme est donc restée au foyer...

Et trois cent personnes de s'en retourner, plus honteuses qu'un renard qu'une poule aurait pris...

Bravo! Bravo!!

A propos de Martha Washington.

Un des meilleurs amis et plus fervents propagandistes de notre journal, grand philatéliste devant l'Éternel, nous signale l'erreur que nous avons commise dans notre précédent numéro — d'après la presse américaine, nous tenons à le dire — en annonçant que le nouveau timbre de 4 cents est le premier timbre américain à l'effigie d'une femme. En effet, Martha Washington a déjà illustré en 1902 un timbre de 8 cents.

Dont acte.

Le bill de Lady Astor.

Il y avait foule à la Chambre des Communes, l'autre jour, pour entendre Lady Astor défendre le projet de loi qu'elle a présenté sur l'interdiction de vendre à des mineurs de moins de seize ans (la loi actuelle fixe cet âge à 14 ans) des boissons alcooliques ou spiritueuses, et à toute personne de moins de 18 ans toute préparation narcotique. Ce projet de loi était chaleureusement soutenu par les médecins, les maîtres d'école, les Eglises et les organisations féminines. « Le discours de Lady Astor pour demander le second débat sur cette loi fut, écrit *The Woman's Leader*, un mélange idéal de bon sens, de modération, d'argumentation claire, le tout assaisonné d'une pointe de malice et de beaucoup de charme. » Après que M. Philip Snowden eût appuyé la loi au nom du parti travailliste, et que Sir Frederick Banbury, un vieil adversaire du féminisme, s'y fut opposé, disant que depuis l'âge de dix ans, il consommait de la bière sans en avoir jamais souffert, la loi fut acceptée en second débat par 282 voix contre 118.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT A ROME...

IX^e Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes

(12-19 mai 1923)

D'intéressantes nouvelles nous arrivent d'Italie. D'abord, que M. Mussolini, plus avisé, il faut le dire, que notre Conseil Fédéral, il y a trois ans, a accepté, non seulement de prononcer

un discours lors de la séance d'ouverture du Congrès, le 14 mai prochain, mais encore de porter le titre de Président honoraire de ce Congrès. Et surtout qu'il a annoncé qu'il déposerait, dès la prochaine session du Parlement un projet de loi conférant le suffrage municipal aux femmes âgées de 25 ans et ayant reçu une certaine somme d'instruction. Voilà un geste qui va fermer la bouche à ceux qui niaient l'utilité de ce Congrès de Rome.

Pour nous, en effet, le projet de loi Mussolini en est la conséquence immédiate. Le nouveau Président du Conseil est trop intelligent et opportuniste pour ne pas avoir saisi, d'après l'ampleur de la manifestation qui se prépare, que le suffrage des femmes est un mouvement à l'écart duquel il n'est pas prudent de se tenir si l'on tient à conserver le pouvoir. Mieux vaut avoir les futures électrices avec soi que contre soi, s'est-il dit sans aucun doute. C'est faire preuve de cette vue à longue portée des événements que les grands hommes politiques ont toujours recommandée : mais que devons-nous alors penser des hommes politiques de chez nous, qui, malgré tout, s'obstinent et se parent dans leur négation têtue des droits de la femme?...

Le *Giornale della Donna*, qui défend vaillamment le principe du suffrage féminin, publie dans son numéro du 15 mars le compte-rendu d'une interview que Mme Regina Terruzzi, de Milan, femme professeur et femme écrivain, a obtenue récemment du Premier italien. Il subsistait, en effet, encore des doutes sur l'opinion de M. Mussolini à l'égard de notre revendication, les bruits les plus contradictoires ayant cours, si bien que les Comités organisateurs du Congrès ont voulu en avoir le cœur net, et ont délégué Mme Terruzzi en mission officielle, porteur de l'invitation solennelle à ouvrir le Congrès. « Au début, écrit Mme Terruzzi, le ministre répondait négativement, quand je lui parlais du droit de vote des femmes italiennes, mais quand je lui ai rappelé un article paru dans le *Popolo d'Italia*, et un paragraphe de la constitution des fascistes... il a souri, en disant : « Si je l'ai promis, je tiendrai ma promesse. » Et il assura ensuite son interlocutrice qu'il n'avait aucune prévention contre le vote des femmes, et qu'il admettait en principe la revendication de celles-ci à participer à la vie politique et civile du pays. L'entretien se termina sur ces mots : « Le gouvernement se met à la disposition du Comité d'organisation, de telle façon que les

l'évolution sociale en faveur de l'égalité en droits et devoirs des deux sexes : elle prétend modifier la société par une amélioration de l'éducation masculine, afin d'amener l'homme à mieux apprécier la femme, à l'aider plus efficacement — vous avez bien lu cette fois encore, il ne s'agit pas de *collaboration* des deux sexes, mais de *protection*... toujours! Et en voici les raisons : « Jamais l'homme ne se serait résigné à une union permanente, s'il n'avait dû y conquérir une suprématie. Jamais la femme ne se serait soumise à l'homme, si la dépendance lui avait été aussi pénible qu'elle l'est à celui-ci. La femme a accepté la soumission parce qu'elle a l'intuition vague de servir son propre intérêt mieux qu'en faisant à sa tête, parce que l'obéissance lui épargne une infinité d'hésitations, de remords, de repentir, comme ceux auxquels elle est sujette quand elle doit à elle seule prendre une décision pour son propre compte. Par conséquent, non seulement l'indécision féminine cimente puissamment l'union de l'homme et de la femme, mais elle rend leur fusion plus profitable et plus douce ».

Ce n'est plus de la psychologie, cela, c'est de la casuistique! D'ailleurs la langue française n'a pas pour l'auteur le même sens que nous : ainsi l'altruisme, ce n'est plus être serviable et dévoué à autrui, mais « régenter autrui »... Les déductions de Mme Lombroso sont souvent abracadabantes, car l'altruisme conduit à... l'intolérance, et la jalouse à... la mode! Je m'y perds. Voulez-vous encore une définition de l'affection féminine? J'attendais mieux de Mme Lombroso, qui semble avoir compris que la femme est dotée d'une grande émotivité, « passionna-

bilité » plutôt, selon sa terminologie : « De cet excessivisme (facilité de passer d'un extrême à l'autre) naît pour une grande part la sentimentalité de la femme, l'inquiétude excessive, l'enthousiasme excessif, la compassion excessive, les sacrifices excessifs dont elle fait hommage à des personnes et à des causes qui n'en valent pas la peine, ou qui ne donnent pas les résultats qu'on en attendait. Cette sentimentalité qui fait si intimement partie de l'âme de la femme... », etc., etc.

Puisque la thèse de l'auteur est de faire l'apologie du mariage et de la maternité, j'attendais d'elle, sinon une étude psychanalytique des instincts sexuel, maternel, etc., du moins quelques belles pages sur le sentiment maternel et le rôle des instincts dans sa vie toute intuitive. Or, il n'y a rien de ce genre, relativement à l'enfant, ni à la mère : « Pour modérer ces instincts (tendance sentimentale), la mère ne peut pas grand chose : comme femme, elle est portée à substituer un excessivisme à un autre, plutôt qu'à les modérer tous deux. L'homme, au contraire, peut, sur ce terrain, obtenir beaucoup par son exemple et sa logique. De là, l'importance qu'a dans l'éducation de la femme l'influence d'un père ou d'un frère d'abord, d'un mari ou d'un fils ensuite, qui modère ses instincts excessifs, son sentimentalisme, canalise son esprit de sacrifice et de dévouement vers des objets utiles, où elle puisse trouver la satisfaction de n'avoir pas dépensé sa vie en vain ». Mme Lombroso aurait pu inventer la loi hindoue dite « loi de Manou », plusieurs fois millénaire, si elle n'avait été devancée : « La femme, pendant son enfance dépend de son père ; pendant sa jeunesse, de son